

pour accident de travail, déclarant que le demandeur a été suffisamment indemnisé pour les dommages qu'il a soufferts, et que cet accident ne tombe pas sous la loi des accidents du travail.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport.

18.—(23823) Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, sur les soumissions reçues, pour l'installation d'un système de chauffage, dans les logements des ouvriers de la station de pompes du Bas-Niveau.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'accorder le contrat aux plus bas soumissionnaires, "T. Lessard & Sons, Ltd.", au prix de \$1,875, de donner instructions au Notaire de la Ville de préparer un contrat contenant la clause des salaires raisonnables, et de remettre les dépôts aux soumissionnaires qui n'ont pas obtenu le contrat.

19.—(23434) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, au sujet des traverses dans le quartier Notre-Dame de Grâce.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De donner instructions à l'Ingénieur en Chef de préparer des plans et des estimés pour la construction de deux passerelles en bois, au-dessus des voies de la Compagnie du Pacifique Canadien, à la rue Régent et à la rue Girouard.

20.—(24041) Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, au sujet de l'installation de lampadères, dans le tunnel projeté de la rue Saint-Denis.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De référer au Surintendant de l'Eclairage pour rapport sur le coût de l'installation de ces lampadères.

21.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant la remise à M. H. Bertrand & Cie, d'un dépôt de pourcentage de \$143, en rapport avec la construction d'un égout dans l'avenue Westminster.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport.

22.—(23991) Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant la remise à M. H. Bertrand & Cie, d'un montant de pourcentage de \$85, en rapport avec la construction d'un égout dans l'avenue Notre-Dame de Grâce.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport.

23.—(23695) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant la pose de conduites d'eau dans les rues suivantes:

Rue Old Orchard, au Nord de la rue Notre-Dame de Grâce	\$1,800
Rue West Broadway, au Nord de la rue Sherbrooke	2,600
	\$4,400

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'autoriser la pose desdites conduites, le montant nécessaire devant être imputé sur le crédit voté pour la pose de tuyaux à l'eau dans différentes rues.

24.—Une délégation des Tailleurs de Pierre se présente devant le Bureau et demande que la Ville fasse faire de la pierre à bordure, par les contribuables de Montréal.

Après pourparlers,

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Montreal, for damage arising from an accident, stating that the plaintiff had been sufficiently indemnified for the damages he may have suffered, and that said accident does not come within the Accident Compensation Act.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said report be approved.

18.—(23823) Submitted a report from the Chief Engineer anent the tenders received for the installation of a heating apparatus, in the lodgings occupied by the laborers of the Low Level Pumping Station.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the contract be awarded to the lowest tenderers, T. Lessard & Sons, Ltd, at the price of \$1,875, that instructions be given to the City Notary to prepare a contract containing the fair wages schedule and that the deposits be refunded to the unsuccessful tenderers.

19.—(23434) Submitted a report from the Deputy-Chief Engineer anent the crossings in Notre-Dame de Grâce Ward.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That instructions be given to the Chief Engineer to prepare plans and estimates for the construction of two wooden bridges over the Canadian Pacific Railway Coy's tracks at Regent and Girouard streets.

20.—(24041) Submitted a report from the Chief Engineer anent the erection of lamp-posts in the proposed tunnel on St. Denis street.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the same be referred to the Superintendent of the Light Department for a report on the cost of erecting such lamp-posts.

21.—Submitted a report from the Chief Engineer, recommending that Mr. H. Bertrand & Co. be refunded an amount of \$143.00 retained in connection with the construction of a sewer in Westminster avenue.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That said report be approved.

22.—(23991) Submitted a report from the Chief Engineer, recommending that Mr. H. Bertrand & Co. be refunded an amount of \$85.00, retained in connection with the construction of a sewer in Notre-Dame de Grâce avenue.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That said report be approved.

23.—(23695) Submitted a report from the Deputy-Chief Engineer, recommending that water mains be laid in the following streets:

Old Orchard street, North of Notre-Dame de Grâce street	\$1,800
West Broadway street, North of Sherbrooke street	2,600
	\$4,400

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the laying of the said mains be authorized, the amount required to be charged against the appropriation voted for the laying of water mains in different streets.

24.—A delegation of Stone Cutters appeared before the Board, asking that the City have curbstone cut by the taxpayers of Montreal.

After discussion,

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was